

Montréal, le 7 juillet 2017

**Par courriel et par dépôt électronique (SDÉ)**

**Aux intéressés**

**OBJET : Demande du Transporteur pour la création d'un compte de frais reportés relatif au remplacement d'un automatisme de sauvegarde et des systèmes de contrôle et d'acquisition de données au réseau de transport  
Dossier Régie de l'énergie : R-4006-2017**

---

La Régie a pris connaissance de la correspondance de l'AQCIE du 6 juillet et, compte tenu des motifs évoqués, accepte la demande de prolongation de délai pour transmettre les observations de l'AQCIE au plus tard le mercredi 12 juillet à 12H00. La Régie demande également au Transporteur de produire sa réplique à ces observations au plus tard le vendredi 14 juillet à 12H00.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

*Pierre Méthé pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml  
p. j.